



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 27 - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les 20 ans de la Maison de Velotte

Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les 20 ans de la Maison de Velotte

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 7	14/03/2019	Favorable unanime

1 - Contexte

Dans le cadre du budget 2019, des crédits sont affectés pour le versement de subventions exceptionnelles accordées par le Maire.

2 - Présentation du projet

Pour célébrer ses 20 ans, la Maison de Velotte organisera un évènement festif au Kursaal le samedi 30 novembre 2019.

Afin de manifester le soutien de la Ville à cette association, en vue de l'organisation de cette soirée de gala, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 €.

En cas d'accord avec cette proposition, la somme sera prélevée sur la ligne 65.020/6574 CS 47082.

A noter que la convention à intervenir avec la Maison de Velotte intègre par ailleurs l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 23 000 € pour l'année 2019 (cf. délibération spécifique du Conseil Municipal du 04/04/2019).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à la Maison de Velotte,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité


Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs
Reçu le 12 AVR. 2019
Contrôle de légalité



Pour extrait conforme
Pour le Maire,
La Première Adjointe



Dard

Daniëlle DARD.